

## JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES 2024

# Les secours dans les starting-blocks ?

L'année prochaine, la France accueillera les Jeux olympiques de Paris 2024, du 26 juillet au 11 août, et les Jeux paralympiques du 28 août au 8 septembre 2024. Un événement à l'échelle internationale qui va très fortement mobiliser les acteurs du secours et des soins d'urgence sur un temps long et dans un contexte où beaucoup sont déjà éprouvés en raison d'un manque d'effectifs chronique. Le tout dans des circonstances particulières où les questions sécuritaires occupent une place centrale. Soignants, secouristes, forces de sécurité civile : comment ces acteurs se préparent-ils ? A moins d'un an du début de la compétition, les secours sont-ils prêts ?

Yann Bellon

**36** C'est le nombre de lots attribués par le Comité d'organisation des Jeux olympiques (COJO) aux Associations agréées de sécurité civile (AASC). Deux consortiums se sont partagés les épreuves mises en vente lors de l'appel d'offres. Composé de cinq AASC membres du Conseil national de protection civile (CNPC), ce groupement solidaire (*lire encadré*) a remporté 12 lots. Selon nos informations, le deuxième consortium constitué de la Fédération nationale de la protection civile (FNPC) aurait lui remporté 20 lots. Cette information n'a pu être confirmée, la FNPC refusant de répondre à nos questions. Un second appel d'offres doit intervenir durant l'été 2023. Seront attribués plusieurs épreuves (marathon, para marathon, cyclisme...) ainsi que les lots correspondant aux quatre cérémonies d'ouverture et de fermeture des Jeux olympiques et paralympiques. Les résultats de cet appel d'offres seront dévoilés en septembre 2023. Par la suite, les projets de dispositifs prévisionnels de secours (DPS) élaborés pour chaque site seront déposés en préfecture afin de permettre une finalisation des dispositifs en janvier 2024, après approbation par les préfets concernés.

## EN SOUS-EFFECTIFS ?

« Il n'y aura pas assez de personnels médicaux pour faire face aux JO. » Cet avertissement est prononcé par Bruno Basset, président de la Fédération des ATSU de France (FATSUF) et directeur général de la société Dokever. « Nous avons demandé une révision du référentiel de la SFMU (Société française de médecine d'urgence, ndlr) portant sur les rassemblements de foule qui fixe le ratio de médecins et infirmiers selon le nombre de spectateurs présents lors d'un événement de forte affluence. Or, si on respecte le référentiel et ses recommandations, la volumétrie de ressources à fournir sera pharaonique. » Une problématique qui interpelle d'autant plus dans un contexte où les services d'urgence et les SAMU/SMUR font face à une pénurie importante de personnels. Quelle serait la solution pour assurer la continuité de la chaîne du secours et des soins d'urgence pendant la 23<sup>e</sup> édition des JO ? « Nous ne pourrions pas appliquer les recommandations du référentiel. Il faudrait a minima prévoir un aménagement des règles. » A l'occasion des Jeux olympiques et paralympiques (JOP), le système de santé s'appuiera notamment sur le recrutement de volontaires spécialement mobilisés pour l'événement. Interrogée sur le recrutement et le profil de ces volontaires qui interviendront

en grande partie en Ile-de-France (région qui accueille 80 % des 40 sites de la compétition), l'Agence régionale de santé (ARS) n'a pas donné suite. Une chose est certaine : intégrés au sein des services publics, ces volontaires

## Chiffres clés

- 206 nations
- 32 sports (329 épreuves)
- 40 sites de compétition
- 9,7 millions de spectateurs
- 4 milliards de téléspectateurs
- 31 500 volontaires
- 6 000 journalistes
- 10 500 athlètes

## Jeux paralympiques

- 184 nations
- 22 sports
- 23 disciplines
- 19 sites de compétition
- 3,4 millions de spectateurs
- 3 000 journalistes
- 4 400 athlètes

Source : ministère de l'Intérieur